



NEGOCIATION

Cette rémunération est déterminée de la façon suivante:

Vente d'immeuble

- 2400 € TTC jusqu'à 20 000 €
- 3,6% TTC au-dessus de 20 000 €

Exemple pour un bien à 150 000 €:
 $2400€ + (3,6\% \text{ de } 130\ 000\ €) = 7080\ € \text{ TTC}$

TOUTES NOS ANNONCES NE SONT PAS AFFICHEES MERCI DE VOUS RAPPROCHER DE NOTRE SERVICE DE NEGOCIATION